

# L'ECHO DU SOCIAL

## MNA : LE TORT D'EXISTER !

Depuis l'attaque au hachoir, vendredi 25 septembre, près des anciens locaux de *Charlie Hebdo*, la question des mineurs isolés et de leur prise en charge fait à nouveau polémique, pour les stigmatiser davantage. Apprenant que l'auteur présumé des faits, serait en fait majeur, les réseaux fachos s'en sont emparés pour distiller leur haine de l'étranger et jeter leur fiel sur les MNA. Ils oublient au passage de dire que la plupart vivent à la rue, abandonnés par les pouvoirs publics ou mal accompagnés,

contrairement aux attendus de la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Ils oublient également que ce sont les mêmes patrons qui possèdent ces médias et les usines d'armement qui alimentent le feu sur la planète, multipliant les migrations. Seraient-ils majeurs ? La bonne affaire ! On s'of-fusque moins quand des gamins sont déclarés majeurs. La misère n'a pas d'âge ! Loin des stigmatisations, c'est aux pouvoirs publics de donner des moyens dignes pour l'accueil, l'accompagnement des personnes, mineures ou majeures...

## Contrats jeunes majeurs : une avancée majeure !

Le 15 Juillet 2020, le Conseil d'Etat a donné raison au Collectif limousin « Adopte un jeune », collectif qui a soutenu des jeunes abandonnés par l'Aide Sociale à l'Enfance à leur majorité sous prétexte qu'ils avaient été pris en charge tardivement.

Cette jurisprudence doit être un outil pour réclamer partout sur le territoire des contrats jeunes majeurs pour toutes et tous.

**A VENIR : 24—25 JUIN 2021**

**Assise de la protection de l'enfance sur le thème des jeunes majeurs. Tout un programme...**

P1 stigmatisation des MNA, contrat jeune majeur, casse des conventions collectives

P2 protection de l'enfance

P3 télétravail, Ségur

P4 weekend rencontre des travailleurs sociaux en

☎ 01 40 33 85 00

🌐 [sudsantesociaux.org](http://sudsantesociaux.org)

✉ [contact@sudsantesociaux.org](mailto:contact@sudsantesociaux.org)

🐦 @SudSanteSociaux

📘 @FedeSudSanteSociaux

📺 SudSanteSociaux

☎ 01.58.39.32.09

✉ [fedesudct@gmail.com](mailto:fedesudct@gmail.com)

🌐 [sud-ct.org](http://sud-ct.org)

🇫🇷 Fédération Sud collectivités Territoriales

## Pas de trêve COVID. L'offensive contre nos Conventions Collectives se prépare.

Axess et l'ensemble de ses membres (La Croix-Rouge française, la Fehap, Nexem et Unicancer) ont adressé un courrier au ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, pour rappeler la nécessité d'un rapprochement des cadres conventionnels de nos secteurs.

NEXEM a d'ailleurs mis en place une plateforme\* pour répondre à leurs adhérents (les employeurs) et les soute-

nir s'ils étaient confrontés à des mouvements sociaux.

Le Conseil Fédéral SUD Santé Sociaux a mandaté la commission BASS pour construire une analyse et une stratégie pour s'opposer à la casse des Conventions Collectives et la construction d'une Convention Unique de haut niveau.

\*<https://organisation.nexem.fr/actualites/projet-conventionnel-decouvrez-le-live-by-nexem-5-af06-32135.html>

**« On lâche rien -  
Résistance »**

Aujourd'hui les établissements publics de la protection de l'Enfance sont mis à mal par les politiques départementales, dont beaucoup font l'économie du social. Comme l'hôpital public, les besoins sont plus importants, prégnants, urgents et les moyens humains et financiers nécessaires stagnent, voire diminuent. Les gouvernements successifs, ne sont pas en reste, asphyxient de plus en plus les collectivités territoriales tout en leur laissant carte blanche pour casser les « invisibles » que nous sommes !



**Sureffectif d'enfants accueillis avec un effectif d'éducateurs inchangé ? Pas grave....**

On installe des lits de camp, voire des matelas au sol, dans les pièces de vie communes ou bien on les entasse dans les chambres. Les équipes font leur maximum pour être vigilantes et seulement vigilantes car le reste du travail éducatif devient quasi-impossible. Ce qui justifie d'embaucher du personnel non qualifié, voire non diplômé.... Les conditions d'accueil génèrent de la violence dont les enfants sont victimes : agression, violence sexuelle ou physique... Tout cela au sein de l'établissement qui leur a expliqué à leur accueil en urgence qu'ils étaient là pour être protégés... Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage... Il sera de bon ton ensuite de dire que les enfants ne sont jamais aussi bien protégés que « chez eux », qu'il faut développer le « placement à domicile »... et qu'il faut mettre les foyers de l'Enfance en concurrence avec le privé, associatif voire à plus ou moins longue échéance, lucratif... Quelle aubaine cette violence institutionnelle....

**Accueils croissants d'enfants avec des troubles du comportement, des traits autistiques, des traitements psychotropes parfois dès la maternelle ? Pas grave....**

On fait appel à des intérimaires, des auto-entrepreneurs, des Super Nanny, des Grands frères... en suppléance plutôt que de chercher ou de créer des

places en institutions adaptées à leurs problématiques. Et comme ils sont « pris en charge » au foyer de l'enfance, ils peuvent y rester longtemps !

**Violence grandissante des adolescent(e)s accueilli(e)s et nombre croissant des agressions sur éducateur-trice-s.** Pas grave...

Les conditions de prise en charge dégradées, les conditions de travail délétères, engendrent des tensions, des violences dont les enfants et les salariés sont tous victimes. Les directions n'ont pour seules réponses que la stigmatisation, le déni ou la remise en cause des professionnels.

De jeunes présentant des troubles psychiatriques sévères sont de plus en plus orientés vers des structures d'accueil inadaptées. Ils restent souvent sans soins jusqu'à la crise, ou le passage à l'acte. Le choix de l'abandon des services de la psychiatrie de l'enfant par les pouvoirs publics renforce les difficultés de l'ensemble des structures de la protection de l'enfance.

Rappelons-nous les sacro-saintes missions des foyers de l'enfance que nous avons tous et toutes entendues à notre embauche « **accueil, observation, orientation** ». Qu'en reste t-il ?

-L'accueil dans des conditions trop souvent maltraitantes, avec parfois des retours suite à des échecs de placement, avec des enfants qui deviennent trop souvent les coupables désignés suite aux défaillances des Tutelles

-Des observations qui du coup perdent de l'objectivité  
-Des orientations tardives, souvent inadaptées aux problématiques des enfants.

**Ne laissons pas faire l'inacceptable. Défendons les Droits de l'Enfant !**

**Militons pour un grand service public de la Protection de l'Enfance**

20 novembre  
Journée  
mondiale des  
droits de  
l'enfant

**Des actions locales dans beaucoup de foyer de l'enfance comme à Nice, Clermond-Ferrand, Metz, Orléans...**

**Action nationale le 3 décembre, voir page 4**

## Le télétravail oui mais ...tout bénéf pour le patron !

A l'heure où le reconfinement plane comme une menace, nous nous sommes interrogés sur le télétravail. Sans être pour ou contre, il faut rester vigilant.

Le télétravail a ses inconvénients et ne convient pas à tout le monde.

Selon différentes études il y a quand même des risques psychosociaux pour le salarié.

- Stress lié au sentiment de suractivité, de surconnexion, en faire toujours plus pour ne pas se faire oublier,
  - une frontière très mince entre vie personnelle et travail,
  - un isolement, il est préconisé d'être au minimum 2 jours par semaine au travail pour garder une interaction avec ses collègues et échanger sur d'éventuelles difficultés
  - une démotivation, au bout d'un moment du fait d'être à domicile, il y a moins de contraintes horaires, moins d'interactions avec les autres et petit à petit le travail perd de son sens,
  - l'encadrement n'est qu'un contrôleur autoritaire au lieu d'être un soutien.
- En cas de persistance des troubles, consultez et alertez le CHSCT ou CSSCT ainsi que la médecine du travail

A l'heure où nous voyons de plus en plus de codage, de chiffrage, de petites cases que nous devons remplir, il ne faudrait pas que le télétravail vienne amplifier ces phénomènes. Comment justifier son travail si ce n'est en faisant des rapports, en remplissant des petites cases de tâches bien accomplies...

N'oublions pas que nous sommes dans des métiers de lien, de relation humaine, il ne faudrait pas que le télétravail nous déshumanise.



N'oublions pas les usagers qui ne sont pas tous équipés pour que nous les suivions en télétravail. On peut envisager le pire et dire qu'à moyen terme des services physiques fermeront.



C'est une aubaine aussi pour les employeurs. Les salariés se croient moins donc échangent moins et il est plus difficile de résister collectivement aux attaques.

## Fonction publique sociale et médico-sociale, les 183 euros de traitement indiciaire c'est pas pour nous !

Après la prime Covid, où certains établissements sociaux et médico-sociaux publics, pourtant bien exposés, ont été spoliés, le gouvernement vient de sortir le décret post-Ségur qui exclut

nombre de métiers de notre secteur de l'augmentation du traitement indiciaire, voire des revalorisations de carrière. Le nouveau paradigme, c'est que le statut ne fonde plus le traitement indiciaire. Cela risque de préfigurer une scission du social, médico-social et sanitaire public et d'accélérer la casse des conventions collectives.

SIGNER LA PETITION  
SUR [change.org](https://change.org)

## MARSEILLE

### Des personnels d'Édouard-Toulouse exclus de la prime du Ségur

Le personnel de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de l'hôpital psychiatrique Édouard-Toulouse, soutenus par le syndicat Sud santé solidaires, sont mobilisés pour dénoncer leur exclusion de la revalorisation Ségur suite à la crise sanitaire liée au coronavirus.

Lettre à leur direction, lancement d'une pétition à l'adresse du ministre de la Santé, ils entendent ainsi protester contre leur éviction du versement d'un complément de traitement indiciaire aux agents des établissements publics de santé, des groupements de coopération sanitaire et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la fonction publique. D'autres unités de cet établissement hospitalier sont également concernées (Samsah, Camps, Sapa...) par cette exclusion.



# TOUTES EN GRÈVE LE 3 DÉCEMBRE

## APPEL DES 5<sup>ÈMES</sup> RENCONTRES NATIONALES DU TRAVAIL SOCIAL EN LUTTE

Ce week-end du 3 et 4 octobre 2020 des salarié.e.s du secteur social syndiqué.e.s, non syndiqué.e.s, représentant.e.s de collectifs et syndicats se sont réuni.e.s lors des rencontres nationales du travail social en lutte. Nous notons la présence des Bouches du Rhône, de l'Essonne, de la Gironde, des Hauts de Seine, de l'Île et Vilaine, de l'Isère, de la Moselle, du Nord, de Paris, du Puy de Dôme, du Rhône, de Seine Saint Denis et de la Vienne représentant les champs de la polyvalence de secteur, de la psychiatrie, du handicap, de la protection de l'enfance, de l'hébergement et des étudiant.e.s en travail social.

Nous constatons depuis plusieurs années, la casse du secteur social par le biais d'attaques frontales du gouvernement, de nos financeurs et de nos patrons. Ces attaques se caractérisent par la mise en concurrence des associations, la marchandisation de notre secteur, la mise en pratique de l'austérité et l'évolution de nos métiers vers toujours plus de contrôle social dans un contexte d'offensives réactionnaires.

Ces attaques ont pour conséquence la perte de sens de nos métiers, et ce n'est plus possible! Il est aujourd'hui nécessaire de revendiquer la revalorisation de nos salaires et défense des conventions collectives (CC66, CC51 etc.).

On nous dit qu'il n'y a pas d'argent magique pour les hospitaliers ou notre secteur mais des milliards existent pour les entreprises privées. Nos dirigeants se mettent en ordre de bataille pour continuer à attaquer et mettre à mal notre secteur, nos conditions de travail et nos conditions d'accueil des publics. Face à cela nous nous dotons d'échéances pour résister et revendiquer une véritable amélioration de nos conditions de travail et d'accompagnement des personnes accompagnées.

Depuis septembre 2019 nous comptons pas moins de 102 luttes. Après de nombreuses expériences de luttes collectives locales et nationales telles que les mobilisations d'Angers, Lille, Nantes, Marseille, etc. En réponse à l'appel des 3 3èmes rencontres nationales du travail social, un certain nombre de militant.e.s du secteur social se sont mis en grève reconductible pendant plusieurs semaines face à la réforme des retraites. Même en cette période de crise sanitaire, où les personnes accompagnées sont particulièrement fragilisées, nous demeurons les oublié.e.s du SEGUR, ne bénéficiant ni de reconnaissance ni de primes. C'est aujourd'hui une nécessité de s'organiser collectivement avec dates interprofessionnelles et sectorielles.

### LES DATES À REJOINDRE :

- Participer à toutes les dates de lutte et soutenir tous les combats du secteur social et interprofessionnel
- Construire des AG et des actions la semaine du 16 novembre.
- **Construire la grève du 3 décembre 2020, date nationale du secteur social avec l'ensemble des syndicats et collectifs.**
- 6<sup>èmes</sup> rencontres nationales du travail social en lutte les 13 et 14 mars 2021 à Grenoble

### LES DATES À SOUTENIR :

- Soutenir les luttes des collectifs connexes du secteur social (mal logement, santé, antiracisme, etc.)
- journée de mobilisation de la santé le 15 octobre
- Soutenir les luttes et la Marche des sans papiers
- Participer à la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes le 25 novembre

**CET APPEL À ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 3 ET 4 OCTOBRE 2020 AU CEMEA D'AUBERVILLIERS.**

### LES PREMIERS SIGNATAIRES :



AG travail social en lutte de Grenoble (38)  
Les Broyés du social (86)  
Collectif Pas qu'un coût (63)  
Collectif pedopsy du 19ème en lutte (75)  
Collectif travail social de Moselle (57)  
Collectif travail social du 35  
Commob travail social IDF  
Commob travail social 91  
Collectif travail social du Gard  
Hébergement en danger (69)  
Le social déchainé (59)



CGT CEPFI (91)  
CGT Louis Mourier (92)



Union syndicale  
Fédération Sud Santé Sociaux  
Sud Santé Sociaux Gard/Lozère



SUPAP FSU

*« Tout le monde se bat pour le social,  
le social se bat pour tout le monde ! »*